



PAES'INNOV

PRIX DE L'INNOVATION RURALE
2024

DOSSIER DE PRESSE

POUR EN SAVOIR PLUS





LA CHAIRE « MUTATIONS ET INNOVATIONS TERRITORIALES » DE L'UNIVERSITÉ DE CORSE ENCOURAGE L'ESPRIT D'INNOVATION RURALE À TRAVERS SON **CONCOURS PAES'INNOV**

La chaire « Mutations et Innovations Territoriales » de l'Université de Corse est guidée par sa vision d'exploration des mutations contemporaines, de nouveaux modèles économiques et de gouvernance qui émergent à l'échelle des territoires. Ancrée dans son territoire corse, la chaire se préoccupe des problématiques spécifiques telles que l'insularité, la dépendance énergétique, la faible densité démographique et la littoralisation de la population.

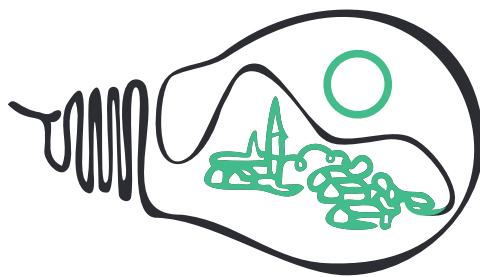
Dans cette perspective, la chaire a conçu le concours d'innovation rurale comme une initiative clé pour stimuler et promouvoir les solutions novatrices adaptées aux défis spécifiques rencontrés par les territoires ruraux. Ce concours découle de la volonté de la chaire de favoriser l'émergence d'idées et de projets innovants, en encourageant la participation d'acteurs variés tels que les collectivités, les agriculteurs, les entrepreneurs et les associations locales.

Ce concours vise à identifier, soutenir et mettre en valeur les initiatives qui apportent des réponses concrètes aux enjeux du développement rural, tout en favorisant une approche interdisciplinaire et collaborative. Paes'innov est fondé sur la volonté d'échanger et de partager des connaissances entre la recherche et la société, il se présente comme une occasion de catalyser les idées, les projets et les collaborations, en contribuant ainsi à la construction de nouveaux modèles économiques durables et à la résilience des territoires ruraux.

> Redynamiser les communes rurales en contribuant à leur développement

> Donner de la visibilité aux projets innovants portés dans le rural

> Soutenir l'innovation en Corse, et plus particulièrement dans le rural



DESCRIPTION DE L'ÉVÈNEMENT

Paes'innov est un concours d'innovation rurale destiné aux personnes morales porteuses de projet innovants dans le milieu rural insulaire.

CALENDRIER



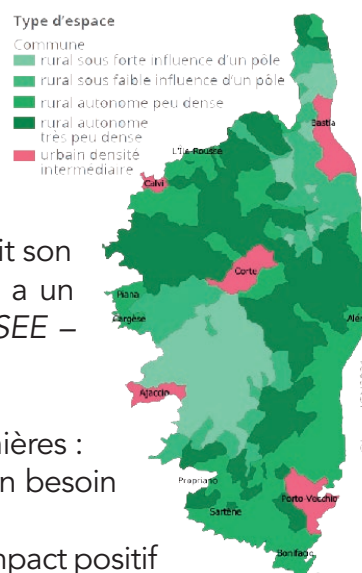
PARTICIPATION

Les candidatures seront soumises aux critères d'éligibilité suivants : Entreprises, associations et communes œuvrant dans le rural. Peut se porter candidat à ce prix, toute personne morale, quelque soit son statut juridique, dès lors que son projet est porté ou a un impact dans une commune rurale (définition de l'INSEE – voir carte ci-contre).

Le caractère innovant peut s'exprimer de plusieurs manières :

- > **Innovation à prédominante sociale** : répondant à un besoin social non satisfait sur le territoire concerné
- > **Innovation à prédominante écologique** : ayant un impact positif sur l'environnement
- > **Innovation à prédominante économique** : ayant un impact positif sur l'activité économique du territoire

Les innovations peuvent être d'ordre technologique et/ou organisationnel (nouvelles façons de gouverner ou de procéder sur le territoire).



PROCESSUS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidatures seront examinées sur dossier. Les candidats rempliront le modèle de candidature disponible sur le site de la chaire : https://chaire-territoires.universita.corsica/article.php?id_site=73&id_menu=0&id_rub=1047&id_cat=647&id_art=6181&lang=fr

Les finalistes seront sélectionnés par un jury composé d'experts et de professionnels, partenaires du concours.

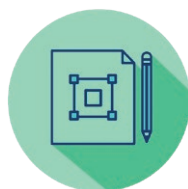
CRITÈRES DE SÉLECTION

- L'originalité du projet
- La réponse du projet à un besoin identifié sur le territoire
- La contribution aux problématiques portées par la chaire (*attractivité territoriale et bien-être (humain et environnemental)*), mutation des organisations et responsabilité sociétale et territoriale) et aux thématiques identifiées à enjeu (*mobilité propre, énergie, transformation digitale, agroécologie et transformation alimentaire, tourisme durable et écologie, santé digitale, habitat durable, accès aux soins, ressource en eau...*)
- La mobilisation pertinente des acteurs locaux
- L'impact estimé sur le quotidien rural
- Le caractère réaliste des moyens humains et financiers déployés pour la réussite du projet
- La capacité du projet à inspirer d'autres acteurs sur d'autres territoires
- La qualité de la présentation (*écrite / orale*)

PRIX LAURÉATS



Dotations financières
jusqu'à 10 000 euros



Missions d'ingénieries
(accompagnement à la conduite de projet)



Plan Média

PARTENAIRES



Plus d'information sur le site de la chaire (https://chaire-territoires.universita.corsica/article.php?id_site=73&id_menu=0&id_rub=1047&id_cat=647&id_art=6181&lang=fr) ou contactez-nous : **Morgane Millet** : 04.20.20.21.75 / 06.63.09.94.26 - millet_m@univ-corse.fr